

# Hensies : le trafic à la rue d'Hainin analysé cette semaine en vue d'y améliorer la sécurité routière

Une réunion se tiendra ensuite afin de présenter les résultats et les propositions d'aménagement.

F.D.

Publié le 05-07-2022 à 17h31 - Mis à jour le 05-07-2022 à 17h34



©A. Lcx

Le trafic à la rue d'Hainin à Hensies va être scruté toute cette semaine. Un analyseur a en effet été placé afin d'analyser le nombre, le type et la vitesse des véhicules qui y circulent. Une réunion citoyenne se tiendra ensuite lors de laquelle les résultats seront présentés tout comme des propositions de solution pour mieux sécuriser la rue. Cette opération a déjà eu lieu dans d'autres rues de l'entité concernées par des problèmes de circulation. D'autres suivront encore.

Cette opération prend donc place dans le cadre d'un plan d'actions plus global pour améliorer la sécurité au sein de l'entité de Hensies. De nombreux citoyens déplorent en effet la vitesse excessive dans certaines rues des villages de l'entité. Beaucoup de dispositifs ralentisseurs ont pourtant été installés depuis des années dans la commune comme par exemple des dos d'âne, des coussins berlinois, des panneaux clignotants, des chicanes, des zones de parking alternées... Mais force est de constater que ce n'est pas encore suffisant. Le collège communal avait donc décidé de prendre le problème à bras-le-corps.

*"Nous allons identifier les rues où le trafic pose le plus de problèmes, sur base notamment des demandes des riverains qui nous alertent régulièrement sur les excès de vitesse qu'ils constatent",* indiquait Eric Thiébaud, bourgmestre de Hensies. *"Nous placerons un compteur de trafic mobile afin d'analyser sur plusieurs jours le nombre, le type et la vitesse de tous les véhicules qui circulent dans chacune de ces rues. Nous inviterons ensuite les riverains à des réunions de présentation des résultats de cette analyse. A cette occasion, des propositions concrètes de solutions seront présentées, telles que de nouveaux aménagements de sécurité ou le placement régulier d'un radar."*

Une fois que ces propositions seront validées, en concertation avec les citoyens concernés, elles seront budgétisées et concrètement mises en œuvre. L'ensemble du processus se fait en étroite collaboration avec la zone de police des Hauts-Pays qui participe aux réunions citoyennes.